



Rachat de part séparation

Par **thebody**, le **16/04/2015** à **16:45**

BONJOUR

un couple a acheté une maison pour valeur 160 000 €
monsieur a apporté 60000 € (soit 37.5% de la valeur) et en titre de propriété 62%
madame pas d apport titre de propriété 38%
monsieur a réinjecté 60000 € l année suivante pour diminuer les échéances du prêt
il y a séparation au bout de 4 ans et monsieur souhaite récupérer la maison a son nom
monsieur a rembourse à madame les 10000 euros qu'elle a réglé en échéance du prêt sur les
4 ans et il solde de lui même le prêt soit 40000 €
a ce jour madame lui réclame encore 15000 € , est ce que cette somme est du si monsieur a
tout remboursé niveau prêt (apport 60000 remboursement 60000 et solde 40000) ?
si il y a un jugement est ce que monsieur devra 38 % de la valeur du bien a madame alors
qu'il a tout réglé.

j ai mis madame et monsieur pour simplifié
je vous remercie de votre réponse qui serai très utile
Cordialement

adresse mail coralie.lecorre@hotmail.fr